

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Centre éducatif les p'tits crayons (Dieppe) Inc.	Numéro de permis 2020027	Date d'inspection Le 03 juin 2025	
Nom de l'établissement Centre éducatif les p'tits crayons 2		Numéro de téléphone (506) 384-5936	
Adresse 520 rue Amirault Dieppe NB E1A 1C8			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Stephanie Leger		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : c) les dossiers des membres du personnel, lesquels renferment : (ii) ses compétences, y compris le certificat et la formation que prévoit l'alinéa 11b) ou c).	24(1)(c)(ii)	10 juin 2025	03 juin 2025
Commentaires : L'inspectrice vérifie les dossiers des employés. Un dossier manque deux certificats prouvant qu'une éducatrice a complété les 10 heures de développement professionnel durant cette période de renouvellement. La directrice imprime et place les deux certificats dans le dossier. La lacune est maintenant conforme.			

Commentaires généraux
L'inspectrice est présente sur les lieux afin de compléter l'inspection de renouvellement. L'inspectrice observe les enfants jouer à l'extérieur, l'heure du dîner, la période de repos et une activité en après-midi ou les personnes éducatives guident les enfants à faire des colliers avec des petites billes multicolores. Une discussion a eu lieu avec l'exploitante à l'égard des programmations délibérément planifiées et documentées. Inspectrice observe qu'il manque quelques détails des activités. L'agente pédagogique sera présente sur lieux la semaine du 16 juin afin d'offrir du support aux personnes éducatrices avec les programmations délibérément planifiées. Le ratio est respecté pendant l'inspection de renouvellement.

original signé par
Stephanie Leger

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 03 juin 2025

Date

original signé par
Christine Mcgraw-Bourque

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 03 juin 2025

Date